

FQ Masterclass Intelligence artificielle et droit de la santé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : FQ-H16INTEA

Responsables de l'enseignement : Lydia Morlet, MCF ; David Gruson et Pierre-Henri Bréchat, docteurs en droit

Forme de l'enseignement : en présentiel

. Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@anditOnLine

OBJECTIFS

- * Formation unique en France, cette masterclass a pour objectif de former les personnes amenées à contribuer à l'essor et au développement de l'intelligence artificielle dans le secteur de la santé et de l'assurance maladie.
- * Elle intervient dans un contexte de réflexion générale sur le développement de l'intelligence artificielle dans ces deux secteurs.
- * Un cadre réglementaire existe déjà sur lequel doivent être formés les différents acteurs du développement de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé. La formation a également pour ambition de nourrir la réflexion juridique, éthique et en santé publique, afin d'envisager les possibles évolutions de ce cadre réglementaire.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- * Mobiliser le cadre réglementaire de développement de l'IA en santé
- * Envisager les possibles évolutions de l'IA en santé

Programme

ORGANISATION

Référence formation : FQ-H16INTEA

Calendrier indicatif : de janvier à juillet 2022 / Soutenance en septembre 2022

Volume horaire : 28 heures

Rythme : 7 sessions de 4h, à raison d'1 journée par mois

Lieu(x) : UFR de Droit, Economie, Gestion, 92240 Malakoff & Campus Saint Germain, Paris 6e

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : Qu'est-ce qu'un algorithme en santé ? (4 heures)

- * Comprendre ce qu'est l'IA et ses différentes formes (IA faible et forte, IA statistique et symbolique)
- * Identifier ses diverses applications en droit de la santé
- * Comprendre l'effet boîte noire de l'IA
- * Repérer les points critiques sur le plan éthique et les clés de régulation possibles

Module 2 : Focus sur l'utilisation des algorithmes en génétique et en imagerie (4 heures)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Intégrer les enjeux du développement pratique de l'IA dans le champ de la génomique et présenter les potentialités ouvertes par le recours au pilotage algorithmique dans cette discipline et celle de l'imagerie médicale
- * Présenter les outils spécifiques de régulation éthique et technologique

Module 3 : Droits des personnes versus prévalence des droits collectifs (4 heures)

- * Comprendre que l'IA doit se développer dans le respect des droits des patients
- * Réfléchir sur le fait de savoir si l'intérêt général et celui de la recherche en santé peut imposer quelques aménagements à ces règles

Module 4 : IA et décisions des professionnels de santé (4 heures)

- * Envisager l'impact de l'IA sur la prise de décision médicale
- * Présenter dans quelle mesure la logique collective algorithmique peut entrer en confrontation avec la logique individuelle
- * Montrer que les systèmes de valeurs sur ces questions divergent au niveau international

Module 5 : IA et pilotage des systèmes de santé et d'assurance maladie (4 heures)

- * Comprendre et envisager l'impact du développement de l'IA sur le pilotage de notre système de santé
- * Présenter les bonnes pratiques de recours à l'IA en santé à l'international dans une logique de renforcement de la qualité et de l'efficacité du système.

Module 6 : Responsabilité des acteurs (4 heures)

- * Étudier les différentes responsabilités envisageables en cas de dommages causés par une IA ou à l'occasion de l'utilisation de celle-ci

Module 7 : Sécurisation des données / RGPD (4 heures)

- * Envisager un développement de l'IA respectueux de la réglementation sur la protection des données
- * Appréhendez les dispositions spécifiques
- * Présentation du Health data hub

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique : Pierre-Henri Bréchat / Cyril Clément / Stéphanie Combes / Nicolas Garcelon / David Gruson / Delphine Jaafar / Timothy James / David Janiszek / Jacques Lucas / Lydia Morlet-Haidara / Anaïs Person / Elisa Salamanca / Dora Talvard

Ressources matérielles : les supports pédagogiques sont mis à disposition des stagiaires sur Moodle

Admission

- * Juristes, avocats spécialisés en droit de la santé
- * Professionnels de santé
- * Institutionnels
- * Accessible aux étudiants

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Bac+3

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page .
<http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- * Pour toute personne bénéficiant ou pas d'une prise en charge totale ou partielle : **1800 €**
- * Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - * Agent de la fonction publique : **1500 €** (sous réserve d'un justificatif)

**Les tarifs des frais de formation sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 19 juil. 2021

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Date de fin de candidature : 31 déc. 2021

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres formations qualifiantes, des séminaires ou des diplômes d'université.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Lydia Morlet-Haidara

Responsable(s) pédagogique(s)

David Gruson

Responsable(s) pédagogique(s)

Pierre-Henri Bréchat

Pôle Formation Continue Universitaire

FCU FQ

fq.fcu.defi@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation